

# La Lettre des HCC

LA FILIÈRE DE CARDIOLOGIE : UNE FILIÈRE DE SOINS COMPLÈTE AVEC DES PROTOCOLES DE PRISE EN CHARGE SÉCURISÉS ET RAPIDES, DES ÉQUIPES TRÈS ENTRAÎNÉES, HABITUÉES À TRAVAILLER ENSEMBLE (URGENTISTES, CARDIOLOGUES ET RÉANIMATEURS)



SOURCE : DR GOTTWALLES, DR METTAUER, DR GRECIANO

**Axe prioritaire pour notre ARS**, la prise en charge des **cardiopathies ischémiques** reste un défi pour toutes nos équipes, notamment dans le cadre de **l'urgence**.

L'occlusion d'une artère coronaire, artère nourricière du cœur, est responsable d'un **infarctus** du myocarde, mais peut aussi entraîner en cascade une **défaillance cardiaque** majeure, une anomalie de la perfusion du **cerveau**, une altération du fonctionnement du **foie** ou des reins, la survenue d'un **œdème pulmonaire**.

**La chaîne de secours** doit non seulement surveiller et **éviter la survenue de ses complications** potentielles, mais aussi et surtout, préserver toute **perte de temps préjudiciable** à la survie des cellules cardiaques, et tout mettre en œuvre afin **d'ouvrir l'artère responsable de cet infarctus dans les plus brefs délais**.

Dès la phase pré-hospitalière, un conditionnement précoce par les équipages du SMUR de Colmar permettra une **optimisation des traitements** à mettre en œuvre. Une **admission directe** en salle de coronarographie sera réalisée en **concertation avec l'équipe de cardiologie interventionnelle, organisée via le SAMU Centre 15**.

A l'arrivée en salle de coronarographie, le malade est pris en charge par une **équipe médicale et paramédicale spécialisée, mobilisable 24H sur 24 en 30 minutes**, qui réalisera le plus rapidement possible une imagerie des artères coronaires, localisera la zone occluse, et désobstruera ce vaisseau.

**Par la suite, le patient sera pris en charge en soit en Unité de Soins Intensifs de Cardiologie, soit en Réanimation Médicale**. Cette chaîne de soins ne peut être mise en œuvre de manière optimisée que dans le cadre de protocoles bien établis, organisés en filière de soins avec des mécanismes de prise en charge priorités et rapides (fast-track), et avec des équipes très entraînées, habituées à travailler ensemble.

En cas de défaillance cardiaque majeure, de troubles du rythme cardiaque graves, voire d'arrêt complet de la fonction cardiaque, il est possible d'assister les fonctions du cœur par **la mise en place d'un dispositif de contre-pulsion intra-aortique par ballonnet**.

Cet équipement disponible aux HCC en plusieurs exemplaires, peut être installé en moins de 15 mn, le plus souvent en salle de coronarographie, mais aussi dans les services de réanimation, au sein de la Structure d'Accueil des Urgences, et même **au lit du malade dans n'importe quel lieu des HCC**.

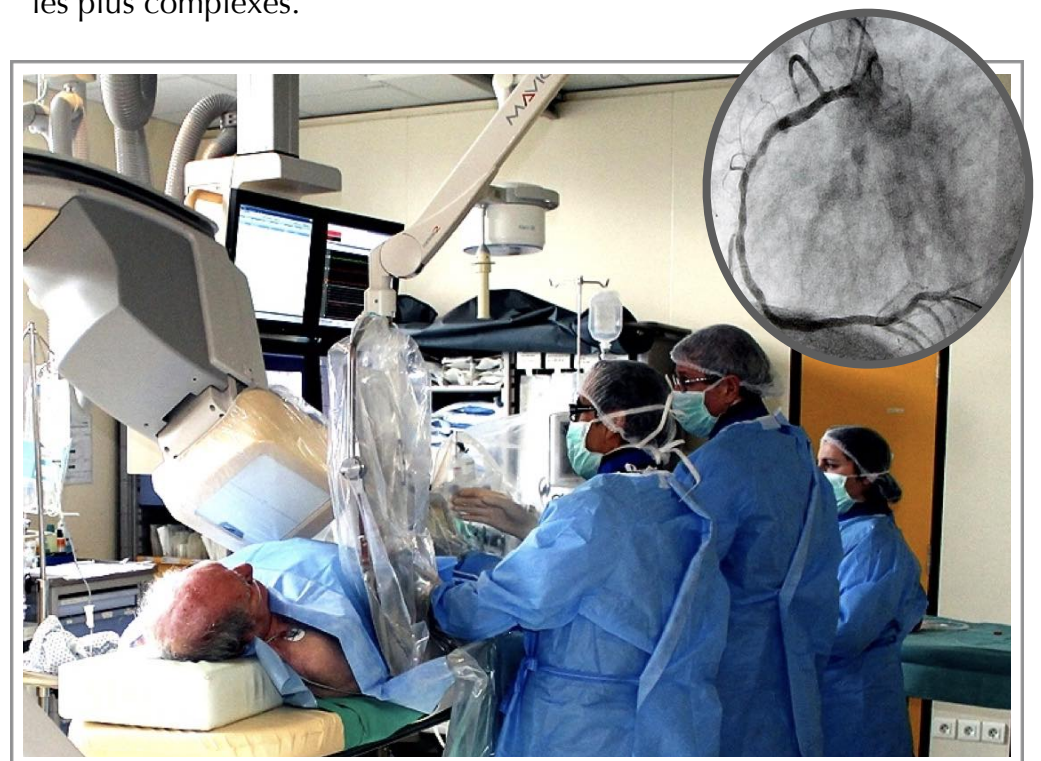
Enfin, **pour les cas les plus graves, les HCC se sont récemment dotés d'un dispositif de type ECMO (circulation extra-corporelle avec oxygénateur à membrane), capable de remplacer complètement la fonction cardiaque ou pulmonaire défaillante**, et ainsi de maintenir la vie même en cas d'arrêt complet du cœur ou en cas d'impossibilité totale d'oxygéner le sang.

En 2012, ce dispositif a été utilisé une dizaine de fois aux HCC.

Seule une véritable filière englobant tous les acteurs, de la phase pré-hospitalière à la réanimation médicale pour les patients les plus gravement atteints, en passant par la salle de coronarographie, l'USIC et les unités de cardiologie, permet un gain de temps et par conséquent de sauver le muscle cardiaque.

**Disposer de l'ensemble de ces éléments en une unité de lieu ne peut que contribuer à sécuriser le circuit patient.**

Les Hôpitaux Civils de Colmar sont le seul centre du territoire sanitaire III en mesure de proposer à nos patients cette chaîne complète de prise en charge des cardiopathies ischémiques, y compris les plus complexes.







Les actions et prestations proposées par le Comité de Gestion des Œuvres Sociales (perte de salaire, études-éducation-formation, billetterie, Noël des enfants, catalogue vacances, etc.), sont accessibles aux agents hospitaliers titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels et apprentis ayant six mois d'ancienneté effective.

**Pour en bénéficier, les agents doivent obligatoirement constituer ou mettre à jour leur dossier CGOS pour l'année 2013.**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :  
**Mme Baumann, correspondante CGOS des Hôpitaux Civils de Colmar - entrée 28, 1<sup>er</sup> étage, bureau 111 - poste 24021,**  
ou de :  
La délégation Alsace-Moselle du CGOS - 7, rue de la Durance -  
CS 60228 - 67089 STRASBOURG cedex -  
Tél. : 03.88.65.89.90

#### TEMPS PARTIEL OU TEMPS PLEIN ? (B. LICHTLÉ)

Vous souhaitez modifier votre quotité de travail ou solliciter la prolongation de votre temps partiel ? Pour cela, demandez à votre cadre de santé ou responsable de service qu'il vous remette le formulaire de "Demande de changement de quotité de travail" prévu à cet effet.

Faites le compléter par votre cadre ou responsable et adressez le au Pôle de Gestion des Relations Sociales.

Le formulaire est également disponible sur intranet - infos générales - PGRSFE.

#### EXPOSITION DE TALENTS CACHÉS (H. KRICK)

La Société d'Histoire des Hôpitaux Civils de Colmar envisage de réaliser une **exposition des talents cachés** pour les artistes hospitaliers, à l'instar de celle de 2010, du **vendredi 5 avril au vendredi 12 avril 2013.**

Vous trouverez plus d'informations **sur le site Intranet des HCC, rubrique «Actualités».**

**Un appel à candidature** sera largement diffusé sous forme de papier.

Contact Mlle KRICK, secrétaire de la SHHCC ([huguette.krick@ch-colmar.fr](mailto:huguette.krick@ch-colmar.fr) ou fax : 03 89 12 42 64).

*Merci de bien vouloir diffuser cette information à vos collègues susceptibles d'être intéressés par cette exposition et désireux de faire connaître leurs talents.*

*La lettre des HCC. Journal produit et édité par la Direction des HCC et destiné aux agents hospitaliers. Responsable de la rédaction : Mlle FIAT (5000 exemplaires)*



#### DÉMARCHE CITOYENNE DE LA MIE (DR DETTLOFF)



La Manufacture d'Impression sur Étoffes, entreprise du Patrimoine Vivant français depuis 2009, poursuit, dans le cadre de ses actions sociales au profit de la bien traitance, son partenariat avec le service de Radiologie du Pôle 2 des Hôpitaux Civils de Colmar en renouvelant les 13 panneaux grands formats qu'elle avait conçus et mis à disposition dans l'entrée, les salles d'attentes et le secrétariat du Bâtiment 15 sous sol, participant ainsi à la **dédramatisation du parcours de soins.**

La thématique d'humanisation des lieux s'exprime au travers de fleurs printanières, de couleurs fraîches et chaleureuses et de motifs de la vie quotidienne patiemment imprimés à la main. L'accrochage de ces superbes nappes et compositions textiles confère aux locaux une atmosphère cosy et rassurante.

Le personnel médical et paramédical ainsi que les patients ont pu s'exprimer au cours de la conception, la réalisation, et la finalisation de ces nouveaux choix.



#### LES BLOU'S COULEUR : QUI SOMMES-NOUS ? (M. CHARGUI)

Nous sommes 8 professionnelles issus de différents services de l'hôpital du Parc et nous nous produisons dès que possible dans les différents services de pédiatrie pour chanter des comptines agrémentées de petits instruments de musique.

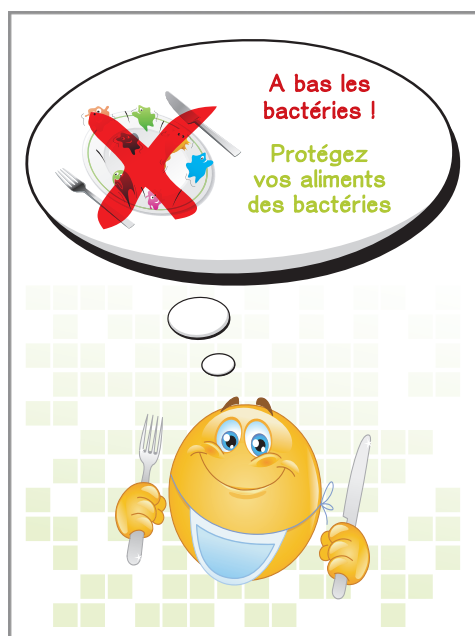
En ce mardi 11 décembre 2012, les Blou's couleur ont quitté les locaux du Parc pour se rendre à la crèche de l'hôpital Pasteur pour participer à leur fête de Noël ! Sur leur trajet, elles ont trouvé le sac du Père Noël rempli de trésors qu'elles ont voulu partager en chansons avec les enfants !

La magie de Noël a opéré auprès des grands et des petits ! Un goûter a suivi l'animation musicale.

Les blou's couleur repartiront avec clochettes et cotillons pour faire un tour de chant le jeudi 20 décembre dans tous les services de l'hôpital du Parc !

Noël a résonné le temps d'un instant dans les couloirs de l'hôpital offrant une parenthèse musicale aux petits comme aux grands !

#### ALIMENTS APPORTÉS DE L'EXTÉRIEUR (Dr GERSON)



Le CLAN a élaboré une plaquette «aliments apportés de l'extérieur» destinée aux familles des patients. Rendez-vous sur le site Intranet des HCC, rubrique «Actualités» afin d'éviter les dangers !